**Les inégalités économiques (= de revenu et de patrimoine)**

Objectif : Montrer que le montant du salaire net moyen en France (2250 euros en 2015) ne donne pas une idée vraiment exacte du niveau de vie de la population car il existe des inégalités économiques. **Durée = 2h**

**LEXIQUE :**

**Revenus =** Ensemble des ressources monétaires d’un ménage ou d’une personne (salaire, mais aussi prestations sociales ou revenus issus de placements financiers).

**Prestations sociales =** Droits versés aux ménages (qui ont cotisé) en cas de survenus d’un risque social (vieillesse, maladie, chômage…) ; par exemple une pension de retraite, le RSA, des allocations familiales.

**Patrimoine =** Montant total des actifs détenus par un ménage. Il inclut le patrimoine financier (actions, obligations), immobilier (logements, terrains) et professionnel (entreprises, local, machines), mais aussi les biens durables (voiture, équipement de la maison), les bijoux, les œuvres d’art et autres objets de valeurs, soit tout ce qui relève du patrimoine matériel, négociable et transmissible des ménages.

**Niveau de vie =** Revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation (uc) sont calculées selon une règle définie par l'OCDE qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

**Inégalités =** Différences d’accès aux ressources rares (richesses, emplois, diplômes) et aux positions sociales élevées et valorisées.

Les inégalités ne sont pas de simples différences. La différence est un caractère permettant de distinguer un individu d’un autre sans pour autant entraîner un classement hiérarchique. L’idée d’inégalité est associée à l’idée d’avantages et de désavantages ; elle implique un classement, une hiérarchie.

**1ERE PARTIE : Toucher le SMIC, c’est toucher combien ? (20 min)**

1. Quel était le montant du SMIC horaire en 2015 ? 9,61 € brut

⮞ *Faites une rapide recherche sur internet. (NB : Le SMIC est le salaire minimum français.)*

**👓** Vous avez trouvé un montant « brut ». Comment obtenir le montant « net » ? Le salaire « net » est celui qui revient véritablement au salarié, avec lequel il pourra consommer.

Salaire net = salaire brut – cotisations salariales

Pour passer du brut au net, il existe une technique simple et rapide. Il suffit de déduire environ 23 % du montant du salaire brut pour obtenir une estimation (approximative mais réaliste) du salaire net.

Exemple de calcul : une personne qui a un salaire **brut** de 2000 euros par mois, aura un salaire **net** d’environ 2000 – (2000 X 23 / 100) = 2000 – 460 = 1540 euros.

1. Calculez le salaire **net** mensuel d’une personne rémunérée au SMIC, qui travaille 35 heures par semaine. (On considère qu’il y a 4,5 semaines par mois.)

Salaire mensuel brut = 9,61 × 35 × 4,5 = 1513,6 €

Salaire mensuel net = 1513,6 – (1513,6 × 23 /100) = 1513,6 – 348,1 = 1165,5 €

**2EME PARTIE : Les inégalités de salaire (35 min)**

1. Connectez-vous à la rubrique « Salaire : êtes-vous riche ou pauvre ? » du site de *l’Observatoire des inégalités* : <https://www.inegalites.fr/Salaire-etes-vous-riche-ou-pauvre>

Indiquez le montant du SMIC mensuel net que vous avez calculé précédemment (1ère partie, Q2).

🢂 Quelle information obtenez-vous ? « 7 % des salariés gagnent mois que vous. » Autrement dit,

en 2015, en France, 7 % des salariés touchent un salaire net inférieur au SMIC mensuel (soit 1165,5 €).

🢂 Peut-on en déduire qu’une personne qui touche le SMIC (et qui n’a pas d’autres sources de revenu) fait partie des 10 % des salariés les plus pauvres en France ? Oui 🗷 Non 🞎

1. En 2015, d’après l’INSEE, le salaire net moyen des Français était de 2 250 euros. Indiquez ce nouveau montant sur le site de *l’Observatoire des inégalités*. Quelle information obtenez-vous ? « 68 % des

salariés gagnent moins que vous. » Donc en 2015, 32 % des salariés gagnent plus que le salaire moyen.

🢂 Peut-on en déduire qu’une personne rémunérée au niveau du salaire moyen fait partie des 40 % des salariés les plus riches en France ? Oui 🗷 Non 🞎

🢂 Comment expliquer que la proportion de salariés qui gagnent moins que le salaire moyen soit de 68 % et pas de 50 % ? Le salaire moyen n’est pas le salaire médian. Il suffit que quelques individus

perçoivent des salaires très élevés (nettement supérieurs à la moyenne), pour que cette moyenne soit

« tirée » vers le haut, et qu’une majorité de personnes touchent un salaire inférieur à cette moyenne.

💣 Astuce : Pour trouver la réponse à la question ci-dessus, vous pouvez calculer et comparer les moyennes de SES des 2 classes suivantes :

**Répartition des notes en TES1 (30 élèves) :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Notes /20 | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| Nombre d’élèves | 0 | 2 | 3 | 4 | 6 | 6 | 2 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Moyenne = 10,6

Proportion d’élèves ayant une note inférieure à la moyenne : 50 % (soit 15 élèves)

Proportion d’élèves ayant une note supérieure à la moyenne : 50 % (soit 15 élèves)

**Répartition des notes en TES2 (30 élèves) :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Notes /20 | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| Nombre d’élèves | 0 | 2 | 3 | 4 | 6 | 6 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 4 |

Moyenne = 11,6

Proportion d’élèves ayant une note inférieure à la moyenne : 30 % (soit 9 élèves)

Proportion d’élèves ayant une note supérieure à la moyenne : 70 % (soit 21 élèves)

*🢂 En TES1, la moyenne est égale à la médiane (qui partage la population en 2 parts égales), alors que ce n’est pas le cas en TES2 car certains élèves (même peu nombreux) ont obtenu des notes très élevées, ce qui « tire » la moyenne vers le haut, et explique que la proportion d’élèves ayant obtenu une note inférieure à la moyenne soit forte.*

1. Indiquez maintenant le montant de 1 800 euros sur le site de *l’Observatoire des inégalités*. Quelle information obtenez-vous ? « 50 % des salariés gagent moins que vous. » Autrement dit, en 2015, en

France, la moitié des salariés gagne plus de 1800 €, et l’autre moitié gagne moins.

🢂 1 800 euros est le montant du salaire net médian en France en 2015.

**3EME PARTIE : Etre pauvre ou riche : qu’est-ce que cela signifie en France ? (10 min)**

Restez connectés ou reconnectez-vous à la rubrique « Salaire : êtes-vous riche ou pauvre ? » du site de *l’Observatoire des inégalités* : <https://www.inegalites.fr/Salaire-etes-vous-riche-ou-pauvre>

Indiquez différents montants de salaires (par ex, 514 € = montant du RSA socle en 2015, puis 1220 €, 1500 €, 3000 €, 3700 €, 8000 €, etc.) afin « d’expérimenter » les inégalités salariales à l’aide de cet outil mis à disposition par *l’Observatoire des inégalités*.

🢂 Cette « expérimentation » vous conduit-elle à modifier l’idée que vous faisiez de la richesse et de la pauvreté ?

Transition 1 : Nous avons vu qu’il existe des inégalités de salaires. En effet, en France, en 2015 par exemple, 10 % des salariés avaient un salaire net inférieur à 1220 € alors qu’un peu plus du quart des salariés (27 %) gagnaient plus de 3000 € net, et 10 % des salariés, plus de 3700 € net. Pour poursuivre, nous allons voir qu’il existe également des inégalités de patrimoine.

**4EME PARTIE : Les inégalités de patrimoine (20 min)**

1. Connectez-vous à la rubrique « Patrimoine : êtes-vous fortuné ? » du site de *l’Observatoire des inégalités* : <https://www.inegalites.fr/Patrimoine-etes-vous-fortune>

Complétez le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Montant du patrimoine (en euros) | 0 | 1 200 | 3 000 | 10 000 | 100 000 | 150 000 | 210 000 | 1 000 000 |
| Proportion de la population avec un patrimoine inférieur à ce montant (en %) | 12 % | 20 % | 24 % | 32 % | 54 % | 70 % | 80 % | 96 % |

1. Rédigez une phrase qui compare le patrimoine des 20 % les moins fortunés, avec celui des 20 % les plus fortunés, en France, en 2011.

En France, en 2011, les 20 % les moins fortunés avaient un patrimoine net inférieur à 1 200 euros, alors

que les 20 % les plus fortunés avaient un patrimoine net supérieur à 210 000 euros.

1. Cliquez sur « Et au-delà de 2 millions d’euros ? » pour découvrir la répartition du patrimoine chez les plus fortunés.

Transition 2 : Après avoir montré l’existence d’inégalités de salaire et de patrimoine, nous allons nous demander quelles sont les inégalités les plus fortes parmi ces deux formes d’inégalités.

**5EME PARTIE : Mesurer les écarts de salaire et de patrimoine (25 min)**

1. Effectuez le calcul suivant : 210 000 / 1 200 = 175

⮞ *Ces données chiffrées sont issues du tableau de la 4ème partie.*

Que signifie ce résultat (à propos des inégalités de patrimoine) ? En France, en 2011, les 20 % des

Français les plus fortunés étaient 175 fois plus dotés en patrimoine que les 20 % des Français les moins

fortunés. (🢂 En France, en 2011, le patrimoine le plus bas des 20 % des Français les plus fortunés était

175 fois supérieur au patrimoine le plus élevé des 20 % les moins fortunés.)

1. Complétez à l’aide des observations faites dans la 3ème partie (voir la transition 1) :
* En 2015, en France, 10 % des salariés touchent un salaire net inférieur à 1 220 €
* En 2015, en France, 10 % des salariés touchent un salaire net supérieur à 3 700 €
1. Effectuez le calcul suivant : 3 700 / 1 220 = 3

Que signifie ce résultat (à propos des inégalités de salaire) ? En France, en 2015, les 10 % des salariés

les plus riches touchaient un salaire net 3 fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres.

(🢂 En France, en 2015, le salaire le plus bas des 10 % des salariés les plus riches était 3 fois supérieur

au salaire le plus élevé des 10 % les plus pauvres.)

1. Quelles sont les inégalités les plus fortes ? Celles de salaire ou celles de patrimoine ?

Les inégalités les plus fortes sont les inégalités de patrimoine. (175 > 3)